

Ajournée Semestre 1 de Master de droit

Par **MeIB**, le **03/03/2023** à **08:21**

Bonjour,

Je viens de recevoir les résultats du semestre 1 de mon master droit international et européen et malheureusement, je suis ajournée car même si j'ai validé le semestre le système dans mon université fait qu'il faut avoir une moyenne des deux TD égale à 9, j'ai eu 8,938 donc il me manque 0,062.

Auriez-vous des conseils afin de savoir si je peux contester ou bien une autre solution s'il vous plaît ?

Respectueusement

Une étudiante perdue

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2023** à **11:12**

Bonjour

Malheureusement, il n'y a rien à contester. Les responsables de Master ont parfaitement le droit de fixer des notes éliminatoires dès lors que cela est précisé dans les règlements d'examens.

En outre, les jury restent souverain. Dans votre cas, il est vrai qu'ils auraient quand même pu vous accorder les quelques points qui vous manquent pour passer à 9. Toutefois, il n'y a aucune obligation pour le jury d'accorder points à un étudiant, c'est une décision souveraine.

Vous pouvez toujours essayer de discuter avec votre responsable de Master, mais cela ne changera pas grand chose puisque le jury s'est déjà réuni.